

Colza : produits, charges et marge brute

Dernière mise à jour : 05 December 2024

Cette fiche analyse la culture du colza selon une approche territoriale et une approche technico-économique. La première décrit la répartition des superficies de cette culture en région wallonne selon la super-région et selon l'orientation technico-économique [OTE]. La seconde analyse les facteurs influençant la marge brute de cette culture, et ce, pour l'ensemble des producteurs, en agriculture conventionnelle, du réseau comptable de la Direction de l'analyse économique agricole [DAEA] ayant au moins 1 ha de culture de colza. Elle présente les différents éléments constituant la marge brute : les produits et les charges opérationnelles affectées à cette culture sur l'ensemble du territoire régional.

La culture de colza, dont près de la moitié de la surface se trouve dans le Condroz, totalise 11 118 ha en 2023, soit 3 300 ha en plus que l'an dernier. En 2023, le produit principal est juste dans la moyenne des dix années antérieures et résulte d'un rendement un peu en-dessous de la moyenne et d'un prix légèrement supérieur. Toutefois, les charges opérationnelles affectées restent élevées et limitent la marge brute qui chute à 841 €/ha.

L'intérêt pour la culture de colza en Wallonie s'est ravivé suite aux bons résultats économiques des deux années précédentes

Depuis 2019, la culture de colza avait perdu en intérêt aux yeux des producteurs et sa superficie était inférieure à 10 000 ha. En 2023, on observe une hausse de la surface qui atteint 11 118 ha gérée par 1 076 exploitations qui en cultivent, en moyenne 10,3 ha. La bonne marge brute dégagée par cette culture en 2021 et 2022, a probablement eu une influence dans les choix culturaux des agriculteurs.

- Plus de la moitié de la superficie emblavée en colza se trouve dans le Condroz

Subdivision en « super-région »

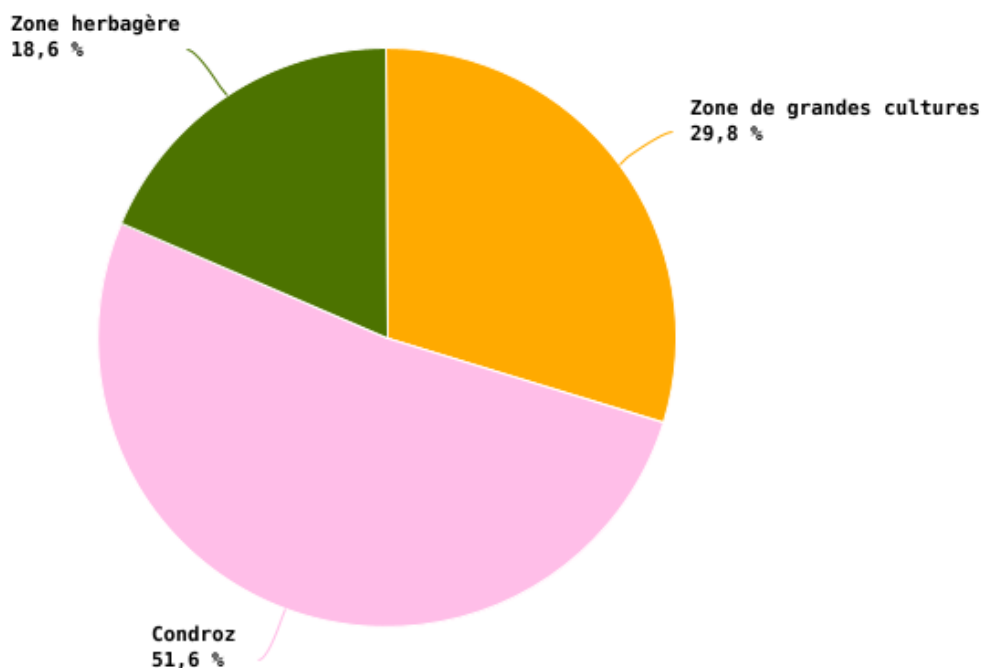
Pour analyser l'influence des régions agricoles sur les cultures commerciales, on distingue trois « super-régions » que l'on suppose suffisamment homogènes sur le plan des techniques culturales et des résultats. Premièrement, la zone « **grandes cultures** » regroupant les régions limoneuse et sablo-limoneuse ainsi que la Campine hennuyère. C'est dans ces régions que les cultures commerciales sont les plus fréquentes et que l'on retrouve le plus d'exploitations spécialisées en grandes cultures. Deuxièmement, la zone « **herbagère** »

composée des régions agricoles : région herbagère, Fagnes, Famenne, région jurassique, Ardenne et Haute Ardenne. Ces régions sont plus spécialisées en élevage, surtout bovin, et le pourcentage de prairies y est important. Finalement, la zone « **Condroz** » qui est une région agricole intermédiaire. Cette subdivision de la Wallonie est réalisée pour obtenir un effectif suffisant pour comparer les zones entre elles et pour réaliser des analyses de classe de performance au sein d'une zone donnée (essentiellement la zone « grandes cultures »).

Comparativement aux autres productions végétales présentes en Wallonie, la culture de colza se distingue par sa localisation majoritairement concentrée dans le Condroz. Plus de la moitié de la superficie emblavée en colza se situe dans cette région agricole. Les producteurs condroziens représentent 45% des producteurs et ils consacrent, en moyenne, 11,9 ha à cette culture.

Avec 30 % de la superficie dédiée à cette culture, la zone « grandes cultures » arrive en seconde position. La zone herbagère, quant à elle, totalise 19 % de la surface de cette culture.

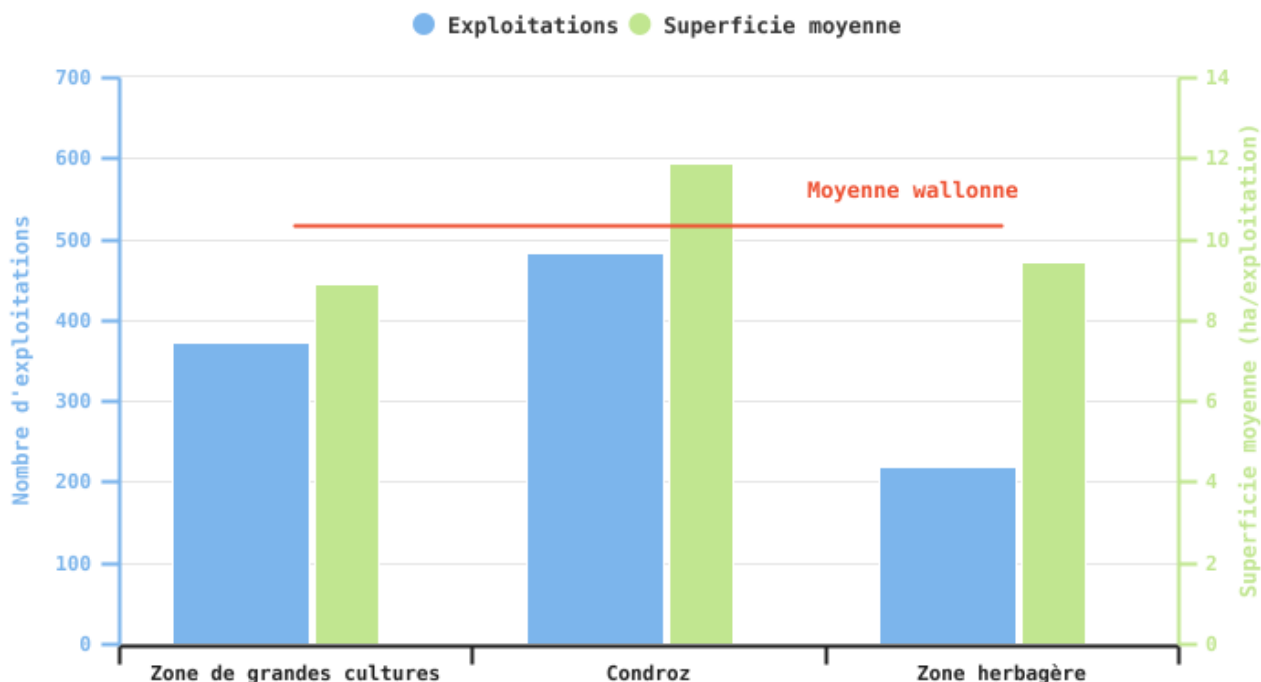
Répartition des superficies de culture de colza des exploitations professionnelles selon la super-région en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

Nombre d'exploitations professionnelles produisant du colza et superficies moyennes consacrées à cette culture selon la super-région en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

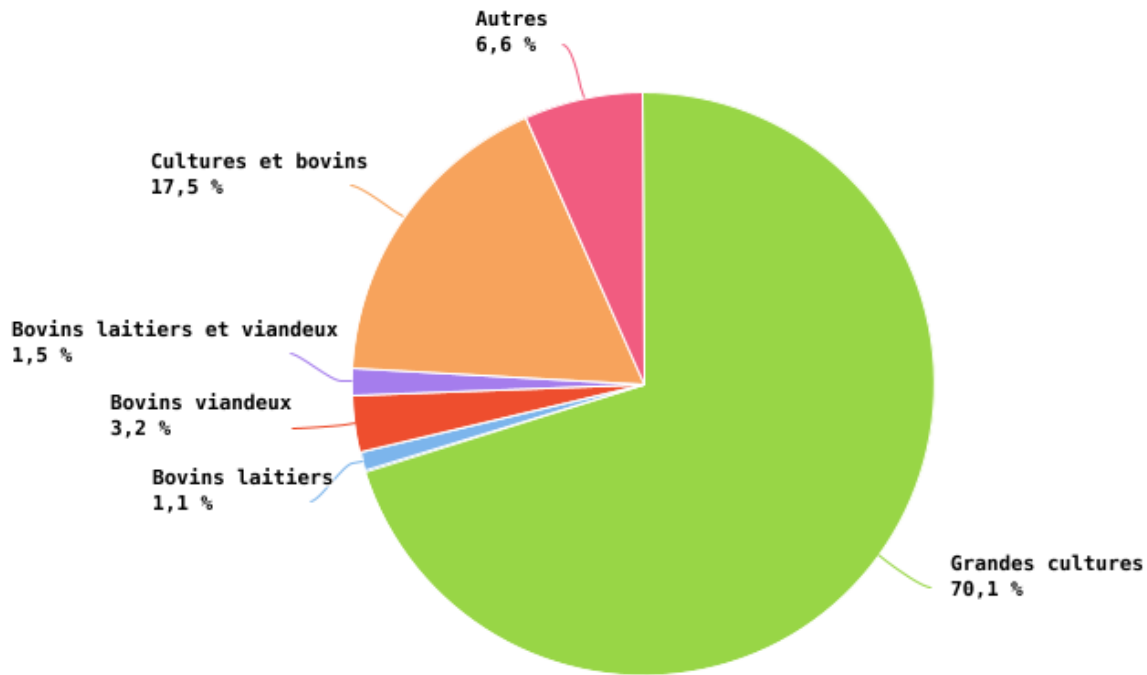
© SPW - 2024

- L'essentiel du colza est cultivé au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures

L'analyse des facteurs sur base des orientations technico-économiques [OTE] n'est effectuée que pour les exploitations dites professionnelles, c'est-à-dire dont la production brute standard totale est supérieure à 25 000 euros. Ces dernières couvrent 98 % de la superficie agricole utile [SAU] wallonne.

En 2023, 1 033 exploitations professionnelles ont cultivé du colza (10 940 ha). Plus de 70 % de cette superficie (7 672 ha) se retrouvent au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures et 18 % sont cultivés par les exploitations combinant cultures et bovins. Les exploitations avec d'autres OTE ne semblent guère intéressées par cette culture.

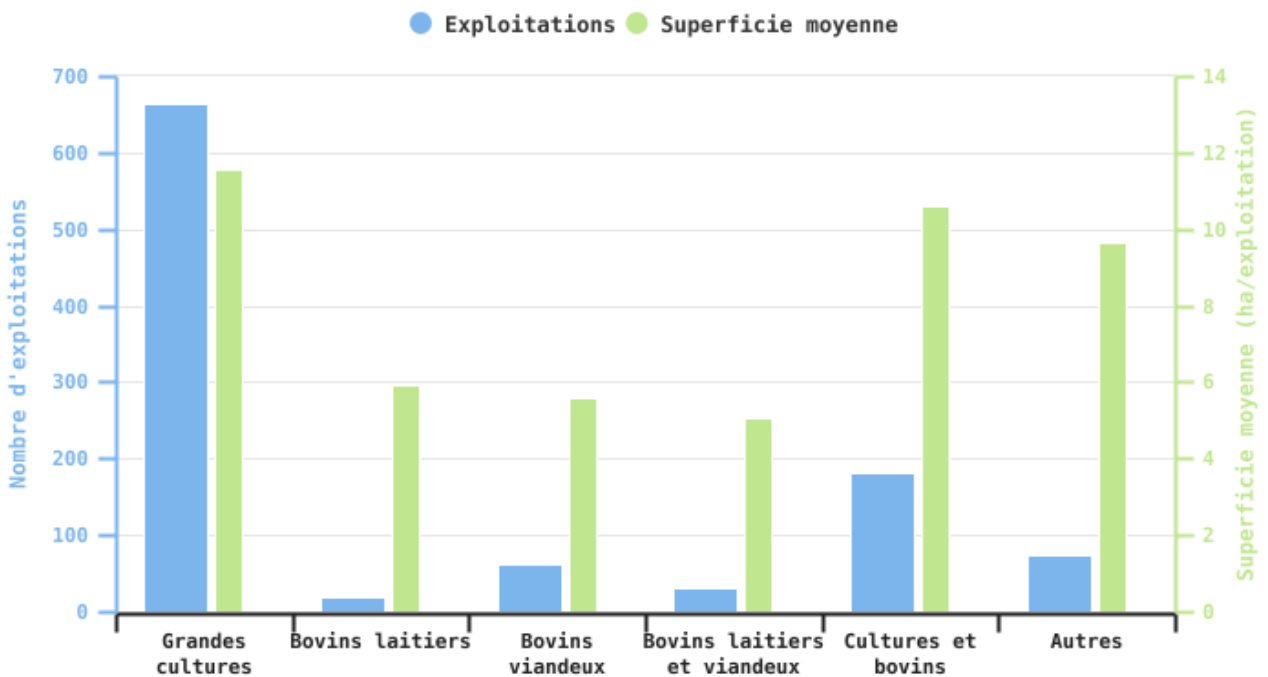
Répartition des superficies de culture de colza selon l'OTE en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

Nombre d'exploitations produisant du colza et superficies moyennes consacrées à cette culture selon l'OTE en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

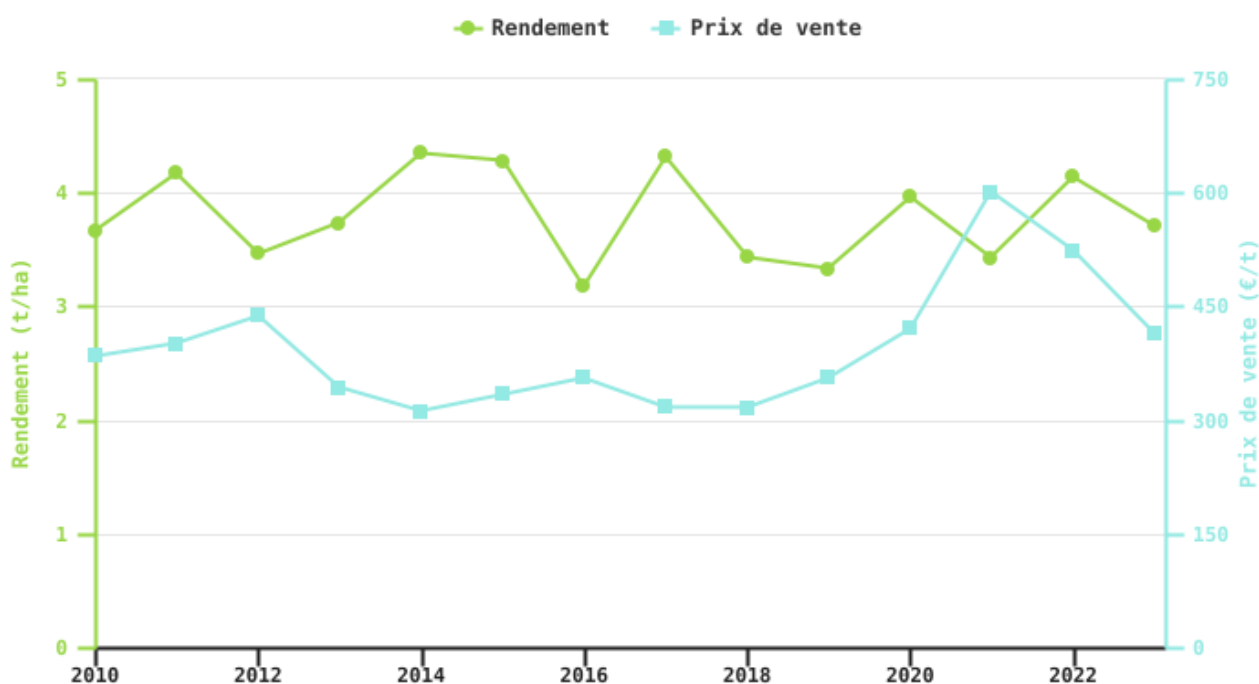
© SPW - 2024

L'année 2023 se caractérise par un rendement un peu en dessous de la moyenne et par un prix un peu au-dessus

En 2023, le rendement de la culture de colza s'établit à 3 710 kg/ha, soit un niveau un peu inférieur à la moyenne des dix années précédentes qui est de l'ordre de 3 818 kg/ha.

Le prix de vente de la graine de colza a enregistré une baisse après être passé au-delà des 600 €/t en 2021 et à 524 €/t en 2022, il s'établit à 414 €/t en 2023. C'est une valeur un peu supérieure à la moyenne des dix années précédentes qui s'établit à 388 €/t.

Evolution du rendement de la culture de colza et du prix de vente de sa graine



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

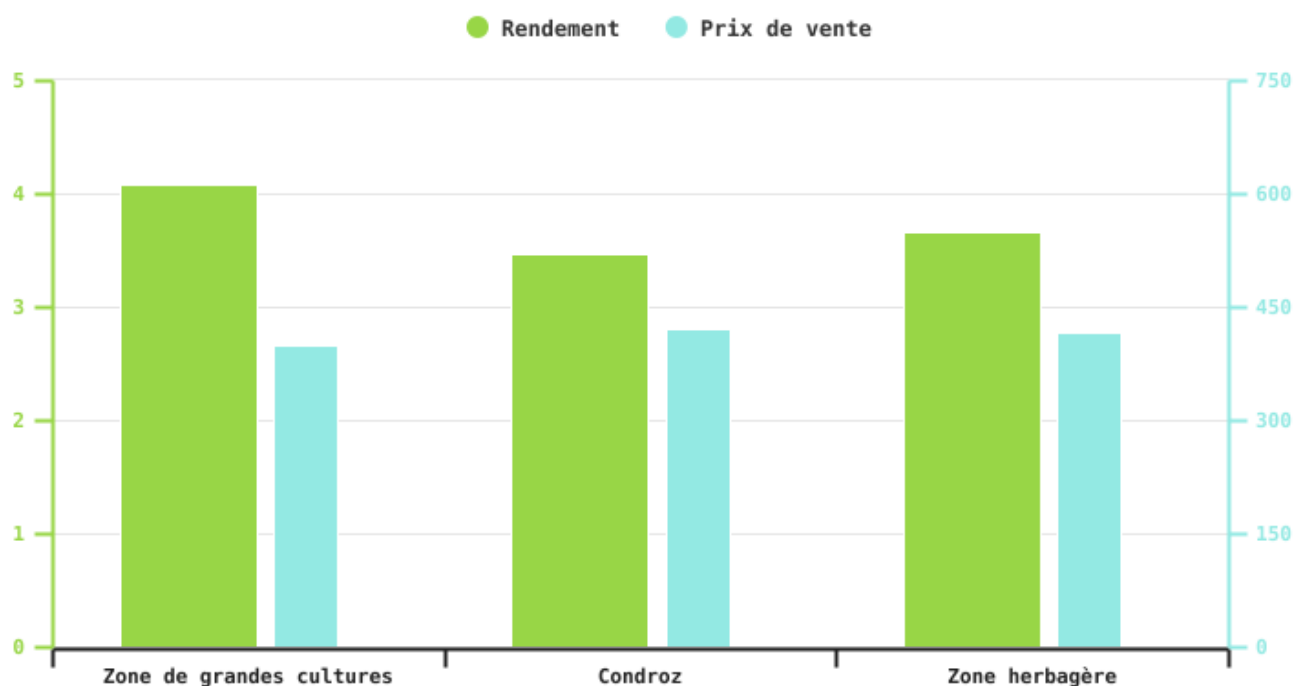
© SPW - 2024

- Dans le Condroz, région principale où l'on trouve le colza, le rendement ne dépasse pas 3 500 kg/ha

Contrairement aux cultures de betteraves sucrières et de chicorées localisées majoritairement dans la zone « grandes cultures », la culture de colza se rencontre majoritairement dans le Condroz. Le rendement, dans cette région agricole, y est de l'ordre de 3 460 kg/ha en 2023, un peu inférieur à celui observé pour la zone « herbagère » qui atteint 3 669 kg/ha en soulignant toutefois que la taille de l'échantillon pour cette zone est faible. Pour la zone « grandes cultures », le rendement est de 4 078 kg/ha.

Le nombre d'observations, quelle que soit la zone, n'est pas suffisant pour faire une analyse des groupes de performance.

Rendement de la culture de colza et prix de vente de sa graine selon la super-région en 2023



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

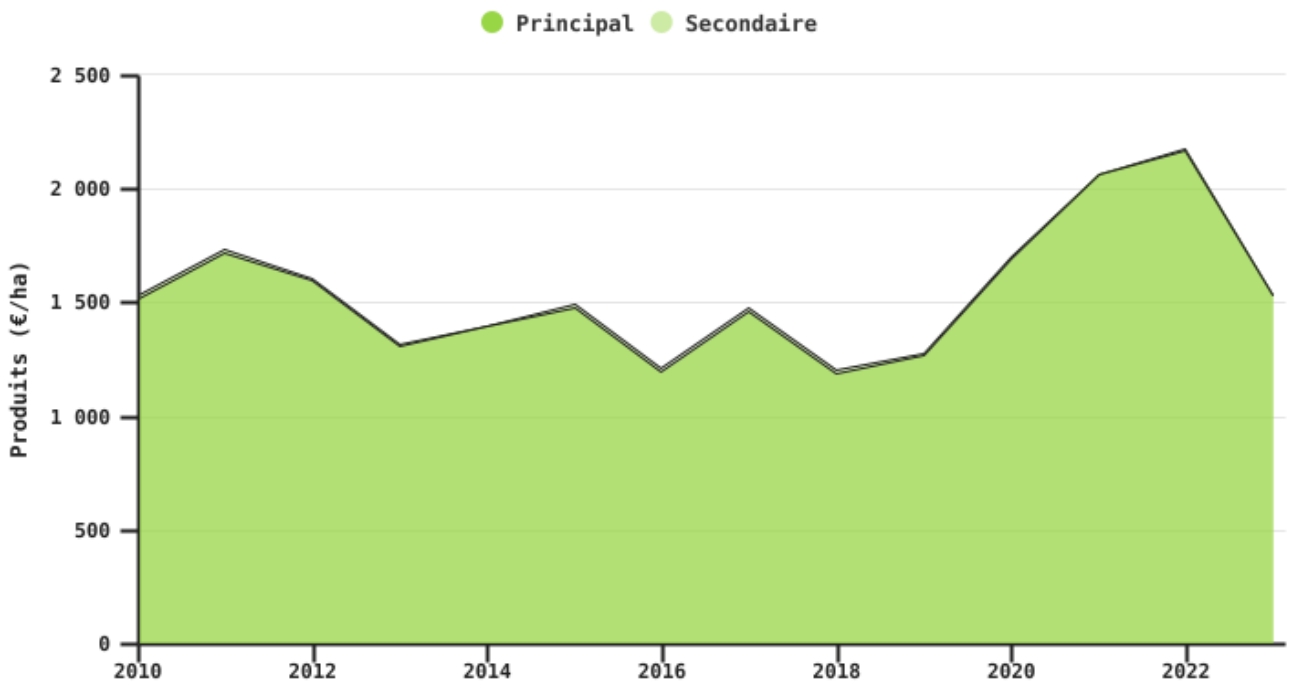
© SPW - 2024

En 2023, le produit principal de la culture du colza chute de plus de 600 €/ha et descend à 1 533 €/ha

En 2023, le produit principal de la culture de colza, issue de la valorisation de la graine, s'établit à 1 533 €/ha. C'est une valeur pratiquement identique à la moyenne des dix années précédentes (1 521 €/ha) et en net retrait par rapport aux valeurs de 2021 et 2022 qui dépassaient les 2 000 €/ha.

Quelques agriculteurs récupèrent, parfois, la paille de colza utilisée comme source de fibre dans une ration ou comme litière bien que son pouvoir absorbant soit moindre que celui des pailles de céréales. Ce produit secondaire est très faible et représente 2 €/ha en 2023.

Evolution des produits principal et secondaire de la culture de colza



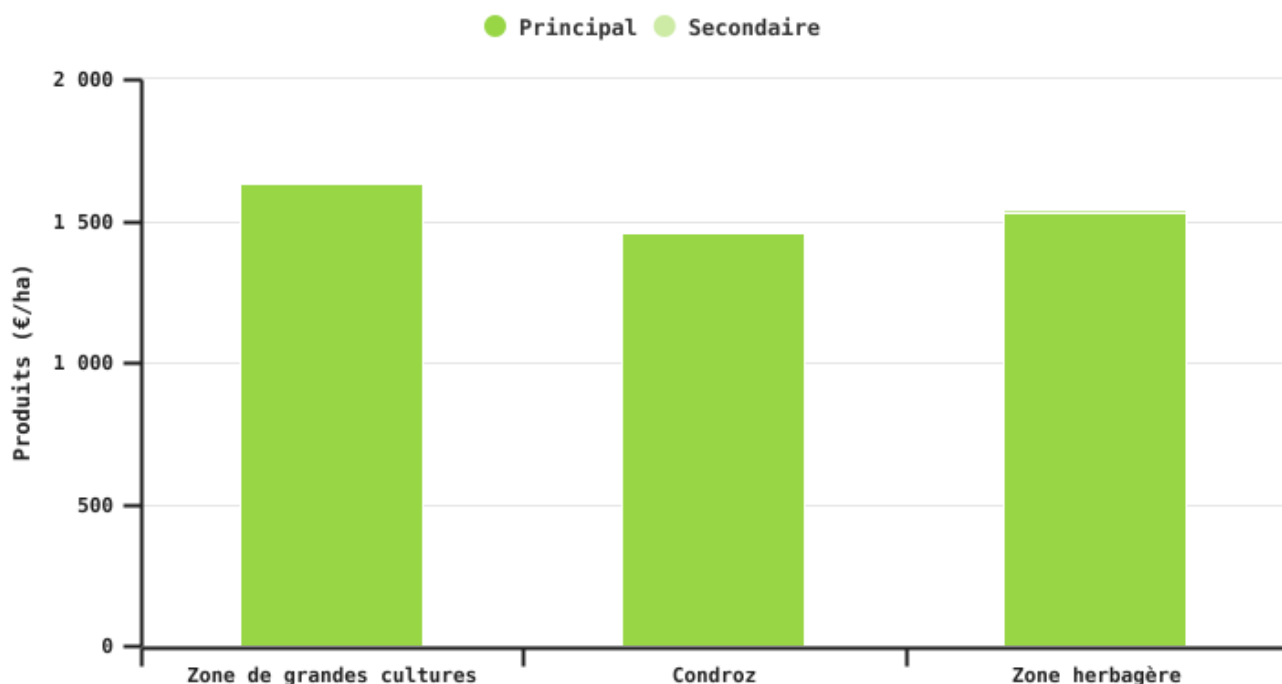
EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

- En 2023, dans le Condroz, zone la plus importante pour le colza, le produit est de 1 459 €/ha

Dans le Condroz, le produit principal de la culture de colza, issue de la valorisation de la graine, est de 1 459 €/ha et de 1 530 €/ha dans la zone « herbagère ». Les exploitations de la zone « grandes cultures » profitent d'un rendement un peu supérieur et le produit principal pour cette culture monte à 1 632 €/ha.

Produits principal et secondaire de la culture de colza selon la super-région en 2023



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© SPW - 2024

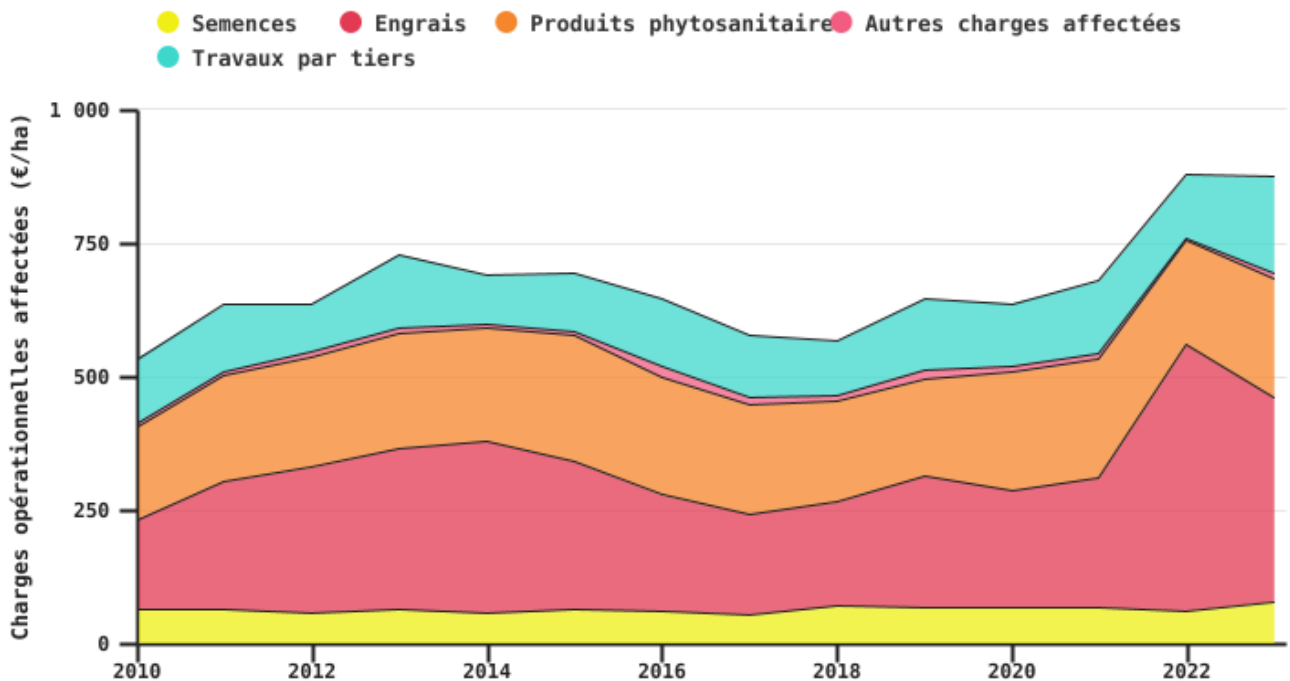
Comme pour les autres cultures, le total des charges opérationnelles affectées pour cette culture reste assez élevé

En 2023, les charges opérationnelles affectées, hors travaux par tiers, pour la culture de colza s'élèvent à 692 €/ha, soit un montant nettement supérieur à la moyenne des dix années précédentes (555 €/ha). En 2022, les charges avaient augmenté suite à la hausse du prix des engrais. En 2023, leur coût s'est légèrement réduit et mais ce poste représente toujours 55 % des charges opérationnelles affectées. La part en pesticides augmente en 2023 et compte pour 32 % des charges. La part des achats de semences monte à 11 %.

En moyenne, la fertilisation azotée du colza est assez importante et atteint 180 unités/ha. Les apports de phosphore sont de l'ordre de 31 unités/ha et ceux de potassium atteignent 58 unités/ha. En 2022, vu le prix des engrais, la fertilisation a été réduite et descend à 167 unités/ha d'azote et à 17 et 40 unités/ha respectivement pour le phosphore et le potassium. En 2023, la fertilisation est restée limitée et sous la barre de 160 unités/ha.

A titre informatif, le montant dédié aux travaux par tiers était de 182 €/ha, valeur en hausse par rapport à la moyenne des dix années précédentes (119 €/ha).

Evolution des charges opérationnelles affectées à la culture de colza



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

- En 2023, les exploitations du Condroz présentent des charges opérationnelles affectées un peu inférieures aux exploitations des autres zones

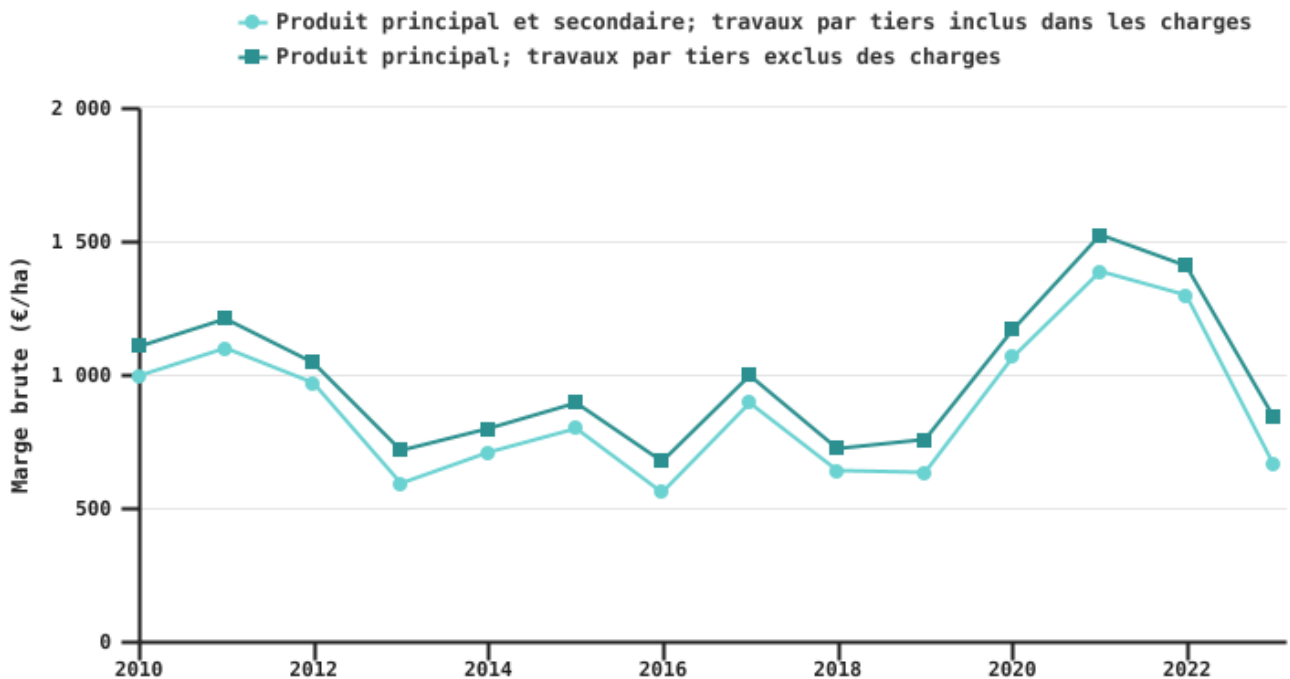
Le montant des charges opérationnelles affectées au colza est légèrement inférieur pour les exploitations du Condroz. Ils dépensent moins sur les divers postes mais notamment en fertilisation.

Les produits en baisse avec des charges qui restent élevées conduisent à une faible marge brute

En 2023, la marge brute de la culture de colza atteint 841 €/ha, les travaux par tiers n'étant pas compris dans les charges opérationnelles affectées. Cette valeur chute par rapport aux valeurs de 2021 et 2022 mais, de plus, est inférieure à la moyenne des dix années précédentes qui est de 966 €/ha. De 2010 à 2023, la marge brute de la culture du colza s'est retrouvée sous le seuil de 1 000 €/ha à huit reprises, soit plus d'un an sur deux.

En considérant les travaux par tiers dans les charges opérationnelles affectées et le faible produit secondaire, la marge brute s'établit à 661 €/ha.

Evolution de la marge brute de la culture de colza



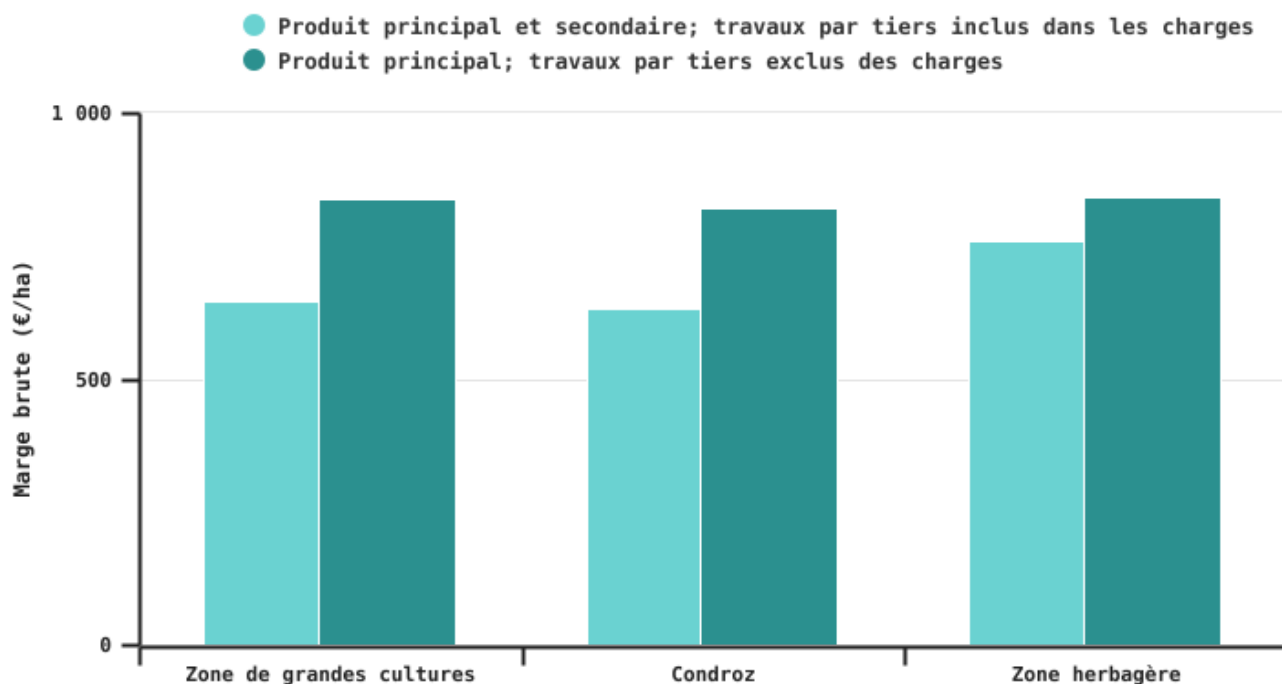
EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

- Les marges brutes du colza sont équivalentes entre les exploitations des diverses zones

En 2023, les marges brutes du colza varient de 823 à 843 €/ha en fonction des grandes zones considérées. Dans le Condroz, les produits et les charges de la culture sont un peu inférieurs aux valeurs rencontrées dans les autres régions. A l'inverse, pour la zone « grandes cultures » qui obtient des produits un peu supérieurs mais avec des charges plus élevées.

Marge brute de la culture de colza selon la super-région en 2023



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© SPW - 2024

En savoir plus ?

Sources :

- Direction de l'Analyse économique agricole, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Réseau comptable)
- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

